



Conduite accompagnée le nouveau propriétaire ne présente pas ma f

Par **COCO**, le **17/09/2009** à **19:45**

Bonjour, ma fille a fait tout le cycle de conduite accompagnée, à la fin de celui-ci, il restait 2 rendez-vous pédagogique pour la conduite et l'auto-école a été vendu, le nouveau propriétaire a fait passer les deux rendez-vous mais n'a pas proposé ma fille au passage du permis (conduite), sur le plan financier tout a été réglé. Celui-ci dit maintenant qu'il faut repasser des leçons et qu'il est seul juge pour la faire passer, il propose entre autre 12 HEURES à 35€, alors que nous avons payé un forfait de 1600€. Quels sont nos possibilités de recours? Cordialement
Corinne